

Aux membres de l'association



Bâle, le 12 novembre 2019
 membre/circulaire SHE

N° 06/2019

**Évaluation des placements collectifs de capitaux pour le changement d'année
 2019/2020**

Mesdames, Messieurs,

Situation initiale

Selon les connaissances actuelles, les banques ou bourses seront ouvertes/fermées comme
 suit durant la période de changement d'année 2019/2020 (**données sans garanti**):

	lundi 30.12.2019	mardi 31.12.2019	mercredi 01.01.2020	jeudi 02.01.2020	vendredi 03.01.2020
Banques	ouvertes	part. ouv.	fermées	part. ouv.	ouvertes
SIX SE	ouverte	fermée	fermée	fermée	ouverte
Francfort	ouverte	fermée	fermée	ouverte	ouverte
Londres	ouverte	'half day'	fermée	ouverte	ouverte
NYSE	ouverte	ouverte	fermée	ouverte	ouverte
NASDAQ	ouverte	ouverte	fermée	ouverte	ouverte
Hongkong	ouverte	'half day'	fermée	ouverte	ouverte
Japon	ouverte	fermée	fermée	fermée	fermée
SFD	ouverte	ouverte	fermée	ouverte	ouverte
SIX FI	ouverte	ouverte	ouverte	ouverte	ouverte
NZZ	paraît	paraît	ne paraît pas	ne paraît pas	paraît

Exposé du problème dans les affaires de fonds

Le principe appliqué dans les affaires de fonds du «Forward Pricing» peut aboutir au fait que les prix de fin d'année (= VNI, calculée sur la base des cours de clôture du mardi 31 décembre 2019), servant de base aux calculs de performance, ne concordent pas avec les «prix de fin d'année» publiés dans les extraits de dépôt des banques et dans les listes de cours de l'AFC.

Les «prix de fin d'année» utilisés pour l'évaluation de dépôt et les listes de cours de l'AFC sont basés sur les VNI livrées aux fournisseurs de données – par exemple SIX Financial Information (SFI) et Swiss Fund Data (SFD) – jusqu'au mardi 31 décembre 2019 à 18h00. Il s'agit des prix disponibles à ce moment-là. Les prix de fin d'année déterminants pour le calcul de performance sont en revanche basés sur les cours de clôture du mardi 31 décembre 2019 (pour autant que la place boursière soit ouverte). Cet écart ne peut être évité, puisque les banques commencent le mardi 31 décembre 2019 déjà avec le processus d'évaluation des dépôts et qu'elles prennent en considération les dernières VNI disponibles.

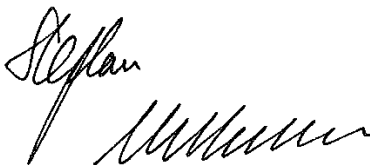
Par conséquent, nous recommandons le processus en annexe.

Nous vous remercions de prendre connaissance de ce qui précède et vous transmettons nos salutations les meilleures.

Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA



Diana Imbach Haumüller
Directrice adjoint
Senior Legal Counsel



Stephan Heckendorn
Senior Counsel

Annexe mentionnée

Pour information à:

- Administration fédérale des contributions
- SIX Financial Information SA
- Swiss Fund Data SA
- NZZ Neue Zürcher Zeitung

Évaluation des placements collectifs de capitaux pour le changement d'année 2019/2020

12 novembre 2020

I. Introduction

L'objectif de la recommandation est

- de définir un processus clair et uniformisé,
- de démontrer la différence entre la VNI utilisée aux fins de calcul de performance et la VNI pour les objectifs d'évaluation,
- de minimiser la différence entre la VNI utilisée aux fins de calcul de performance et celle pour les objectifs d'évaluation.

II. Recommandation

1. Lorsqu'un placement collectif utilise un benchmark calculé le mardi 31 décembre 2019, il faut également calculer une VNI avec les cours de clôture de ce jour, et le reprendre comme valeur finale déterminante pour le calcul de la performance du fonds 2019.

2. Les VNI déterminantes **pour les autorités fiscales et les évaluations de dépôt sont basées sur les derniers prix disponibles**, soit en général sur la VNI du mardi 31 décembre 2019 sur la base des cours de clôture du lundi 30 décembre 2019.

Pour minimiser une différence entre le dernier prix disponible et le prix de fin d'année, il convient de veiller à ce que les fournisseurs de données – SIX Financial Information (SFI) et Swiss Fund Data (SFD) – reçoivent **la VNI la plus récente jusqu'au mardi 31 décembre 2019 à 18h00** (s'applique notamment aux placements collectifs qui ne sont pas évalués quotidiennement).

3. Nous renvoyons le lecteur au plan d'ensemble (page suivante) concernant le processus recommandé par la SFAMA pour l'évaluation des placements collectifs.

III. Publication des prix dans les médias imprimés

Le lundi 30 décembre 2019, les médias imprimés paraissent sans la rubrique consacrée à la bourse et aux marchés.

Les VNI calculées le lundi 30 décembre 2019 sur la base des cours de clôture du vendredi 27 décembre 2019 sont publiés dans les médias imprimés (NZZ) du mardi 31 décembre 2019.

Le mercredi 1^{er} janvier 2020, les médias imprimés ne sont pas publiés (Nouvel An).

Le jeudi 2 janvier 2020, généralement les médias imprimés ne sont pas publiés (Saint Berchtold).

La première publication normale de prix dans les médias imprimés (NZZ) en 2020 a lieu le vendredi 3 janvier 2020. Les prix disponibles auprès SFI/SFD le mardi 31 décembre 2019 à 18h00 seront publiés dans cette édition. Il s'agit normalement des VNI calculées le mardi 31 décembre 2019 par les directions des fonds pour les cours de clôture du lundi 30 décembre 2019.

IV. Plan d'ensemble

	ma 31.12.2019	je 02.01.2020	ve 03.01.2020
Évaluation de la fortune du fonds	Sur la base des cours de clôture du 30.12.	Sur la base des cours de clôture du 31.12. (calcul des cours de fin d'année déterminants en matière de performance); si la bourse est fermée: sur la base des cours de clôture du 30.12.	Sur la base des cours de clôture du 02.01.; si la bourse est fermée: sur la base des cours de clôture du 31.12. (calcul des cours de fin d'année déterminants en matière de performance)
Traitement d'émissions et de rachats	Émissions et rachats du 30.12. à la VNI sur la base des cours de clôture du 30.12.	Émissions et rachats du 31.12. à la VNI sur la base des cours de clôture du 31.12.	Émissions et rachats du 02.01. à la VNI sur la base des cours de clôture du 02.01.; si l'institut est fermé le 02.01.: émissions et rachats du 31.12. à la VNI sur la base des cours de clôture du 31.12. resp. 30.12., si la bourse est fermée
Livraison de la VNI aux fournisseurs de données (SFI, SFD, etc.) et consultation des données auprès des fournisseurs de données.	Livraison de la VNI sur la base des cours de clôture du 30.12., jusqu'à 18h00 – une livraison plus tardive n'est plus prise en considération. = «derniers prix disponibles» – base d'évaluation des dépôts et listes de cours de l'AFC Le soir: consultation des «derniers prix disponibles» (par exemple, par l'AFC et les banques)	Livraison de la VNI sur la base des cours de clôture du 31.12.	Livraison de la VNI sur la base des cours de clôture du 02.01.; si l'institut est fermé le 02.01.: VNI sur la base des cours de clôture du 31.12. resp. 30.12., si la bourse est fermée
Publication dans la NZZ	VNI calculée le 30.12. sur la base des cours de clôture du 27.12.	VNI calculée le 31.12. sur la base des cours de clôture du 30.12. (marquage à la SFI/SFD par «Évaluation de fin d'année»)	VNI calculée le 02.01. sur la base des cours de clôture du 31.12. (marquage à la SFI/SFD par «Évaluation de fin d'année»); si l'institut est fermé le 02.01.: VNI sur la base des cours de clôture du 30.12. (marquage à la SFI/SFD par «Évaluation de fin d'année»)
Calcul de fin d'année - VNI		Calcul des cours de fin d'année pertinents relatifs à la performance sur la base des cours de clôture du 31.12. SFD: marquer dans le système en tant que cours de fin d'année.	Si l'institut est fermé le 02.01.: calcul des cours de fin d'année pertinents relatifs à la performance sur la base des cours de clôture du 31.12. SFD: marquer dans le système en tant que cours de fin d'année.

(s'applique aux placements collectifs suisses,
ainsi qu'aux placements collectifs étrangers autorisés à la distribution en Suisse)